

Formulaire pouvant être utilisé pour satisfaire à l'exigence de publicité dans une publication habilitée à recevoir des annonces légales et dans une publication spécialisée.

AVIS DE PUBLICITE RELATIF A LA PASSATION D'UNE CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Date de réception de l'avis : **Numéro d'identification :**
PARTIE RESERVEE A L'ORGANE DE PUBLICATION

SECTION I: Autorité délégante

I.1) Nom et adresse

Nom officiel: Commune de Cayeux sur Mer		
Adresse postale: En mairie, 138 Rue du Maréchal Foch, 80410 Cayeux-sur-Mer		
Localité/Ville: Cayeux sur Mer	Code postal: 80 410	Pays: France
Téléphone: 03-22-26-04-04	Fax:	
Point(s) de contact :	Tél.: 03-22-26-04-04 Fax: 03-22-26-04-09	
À l'attention de: Monsieur le Maire		
Courrier électronique (courriel): mairie-de-cayeux-sur-mer@wanadoo.fr		
Adresse(s) Internet		
Adresse générale de l'autorité délégante (URL): http://www.cayeux-sur-mer.fr		
Adresse du profil d'acheteur (URL) : http://sommemarchespublics.fr		
Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : AMODIAG Environnement – Mr Moussa Kebe ZAC DE VALENCIENNES ROUVIGNIES 9 AV MARC LEFRANCQ 59121 PROUVY Tél. : +33 (0)3 27 20 11 80. Fax : +33 (0)3 27 20 11 89		

I.2) Nature de l'autorité délégante

Etat
Région
Département
Commune
Etablissement public national
Etablissement public territorial
Autre (veuillez préciser):

SECTION II: OBJET DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

II.1) Intitulé de la délégation de service public :

Délégation par affermage du service public de l'assainissement collectif

II.2) Texte en application duquel la convention est conclue (par exemple : chapitre IV de la loi n° 93-122 du 29 janvier 1993 relatif à la publicité des délégations de service public ou article L. 1411-1 du code général des collectivités territoriales, article L. 2124-4 CGPPP, etc.) :

Articles L1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités

Ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession

Décret n° 2016-86 du 1er février 2016 relatif aux contrats de concession

II.3) Objet de la délégation :

Domaine de la délégation : **Le service public de l'assainissement collectif**

Eau potable		Transports		
Assainissement		Energie		
Ordures ménagères et autres déchets		Télécommunications		
		Autre, préciser lequel :		

Durée de la délégation : **12 ans**

Autres précisions (le cas échéant), (par exemple, date à partir de laquelle la convention prend effet, possibilité de proposer des durées différentes, etc.) :

Le contrat prendra effet à compter du 01/01/2018 au plus tard

Lieu principal d'exécution de la délégation : Ville de Cayeux sur Mer

Code NUTS (Nomenclature des Unités Territoriales Statistiques)

II.4) Autres caractéristiques et informations sur la nature et l'objet de la convention (par exemple, périmètre, nature des besoins, etc.) :

Toutes les données sont celles de 2015

Service de l'assainissement collectif

- 2201 abonnés
- 1 station d'épuration pour une capacité épuratoire de 6033 EH
- 12 Postes de Relèvement
- 27 km de réseau
- Assiette de redevance de 125 305 m³
- Un chiffre d'affaire annuel d'environ 350 000 €HT

II.5) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

	Descripteur principal	Descripteur supplémentaire
Objet principal	90400000	- -
O b j e t (s) supplémentaire(s))	...-	- -
	...-	- -

SECTION III: CONDITIONS DE PARTICIPATION

III. 1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

1. Lettre de candidature dûment datée et signée, précisant l'identité du candidat ou du mandataire du groupement, ainsi que l'identité de chacun de ses membres et sa forme
2. Pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat et/ou le groupement
3. Justificatif datant de moins de trois mois d'inscription au registre de la profession ; En cas d'activité depuis moins d'un an, un récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalité des entreprises ou document équivalent.

III. 2) Capacité économique et financière :

1. Tous documents permettant d'apprécier les capacités financières du candidat
2. Attestations d'assurance professionnelle et civile
3. En cas d'appartenance à un groupe : organigramme financier faisant apparaître les principaux actionnaires
4. Attestation sur l'honneur que l'entreprise est en règle envers ses obligations fiscales et sociales; qu'elle n'a pas fait l'objet d'une condamnation au cours de 5 dernières années au titre des articles L8221-1 à 5, L8231-1, L8241-1 et L8251-1 à 2; qu'elle respecte les obligations d'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L512-1 à 11 du Code du travail; qu'elle n'a pas fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées à l'article L. 1146-1 du code du travail et avoir, mis en œuvre l'obligation de négociation prévue à l'article L. 2242-5 du code du travail ;

III. 3) Capacité technique et professionnelle :

1. Un mémoire justificatif explicitant la motivation du candidat et les conditions générales dans lesquelles il entend mener à bien l'activité déléguée au regard des principes régissant l'activité de service public de l'assainissement [forme juridique, raison sociale, date de création, capital social, actionnaires ou associés principaux, moyens humains, matériels et organisationnels du candidat, ...], permettant d'apprécier l'aptitude des candidats à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.
2. Des références et/ou certificats de capacité en matière d'exploitation de service similaire d'assainissement collectif
3. Le cas échéant, certificats de qualification professionnelle et attestation d'assurance qualité.

SECTION IV: PROCEDURE

IV.1) Numéro de référence attribué au dossier par l'autorité délégante :

IV. 2) Modalités de présentation des candidatures et des offres :

Les plis contenant les candidatures et les offres seront envoyés sous pli recommandé avec avis de réception ou déposés contre récépissé à la Mairie de Cayeux sur Mer, aux jours et horaires de réception du public.

L'enveloppe sera adressée à M le Maire de Cayeux sur Mer en Mairie

L'enveloppe extérieure portera la mention "Candidature et Offre pour la Délégation de Service Public de l'assainissement - ne pas ouvrir". Tout dossier réceptionné par la collectivité après la date et l'heure limite de réception indiquée ci-dessous sera renvoyé non ouvert à son expéditeur.

Les dossiers pourront être envoyés ou réceptionnés par voie électronique. Dans ce cas, une copie de sauvegarde sera adressée par courrier en mairie avant la date limite de réception des offres.

IV.3) Conditions de délai :

.1 Date limite de réception des dossiers (candidatures+offres)

Vendredi 5 mai 2017 à 12h00

.2 Si elle n'est pas prévue dans le règlement de la consultation :
date limite de réception des offres

IV.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) pour les candidatures :

Français

IV. 5) Critères de sélection des offres (à préciser ici ou dans le document remis aux candidats retenus) :

Les critères de sélection des offres seront :

- **Qualité technique de l'offre sur 40 points**
- **Proposition tarifaire sur 40 points**
- **Taux de sous-traitance envers les PME sur 10 points**
- **Respect de l'environnement sur 10 points**

La note finale sera sur 100 points. L'offre avec la note la plus élevée sera retenue.

SECTION V: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

V.1) La Convention s'inscrit dans un projet ou un programme financé par des fonds communautaires (le cas échéant)

oui non

Dans l'affirmative, référence du ou des projet(s) ou du ou des programme(s):

V. 2) Autres informations

V.3) PROCÉDURES DE RECOURS

V.3.1) Instance chargée des procédures de recours : (indiquer le tribunal administratif territorialement compétent)

Nom officiel:

[Tribunal Administratif d'Amiens](#)

Adresse postale:

[14, rue Lemerchier](#)

Localité/Ville:

[AMIENS](#)

Code postal:

[80000](#)

Pays:

[France](#)

Courrier électronique (courriel):

greffe.ta-amiens@juradm.fr

Téléphone:

[03-22-33-61-70](#)

Adresse Internet (URL):

<http://amiens.tribunal-administratif.fr>

Fax: [03-22-33-61-71](#)

V.3.2) Introduction des recours (veuillez remplir la rubrique V.3.2 ou V.3.3) :

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

V.3.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Nom officiel:

Adresse postale:

Localité/Ville:

Code postal:

Pays:

Courrier électronique (courriel):

Téléphone:

Adresse Internet (URL):

Fax:

V.4 DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS : 17 février 2017

